

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2017



Date de convocation : 19 Janvier 2017

**PRÉSENTS** : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, SAGOT Judith, BRUNET François, PAQUET Monique, ALLARD Marie-Berthe, AVRIL Lionel, BARREAU Daniel, BAUDOUIN Annick, BERLAND Benoît, BERLAND Guillaume, BIROT Serge, CERCEAU Pierre, CHARRIER Pascal, CHOLLET Corinne, GOBIN Monique, LACOMBE Emmanuel, MAROT Jean, METEAU Séverine, PELLETIER Nadège, PICORON Andrée, POUPEAU Yvon, RONCIN Sophie, SERVANT Bernard, TOMBU Catherine.

**EXCUSÉS** : BONNET Franck, COURSEAU Hélène, THIBAUD Sébastien.

**Secrétaire de séance** : MAROT Jean.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant 2 du Lot 10 Electricité du marché de rénovation de la salle des fêtes de Doix et de ses alentours avec l'entreprise ELECTRIC MOTEUR d'un montant de 3 055,12 € HT.
2. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant 1 du Lot 7 Peintures du marché de rénovation de la salle des fêtes de Doix et de ses alentours avec l'entreprise BETARD d'un montant de 946,00 € HT.
3. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant 1 du Lot 5 Plâtrerie Isolation Plafonds du marché de rénovation de la salle des fêtes de Doix et de ses alentours avec l'entreprise COUDRONNIERE SAS d'un montant de 1 599,24 € HT.
4. **DECIDE** de déposer une demande de subvention au titre de la DETR pour l'acquisition du cabinet médical.
5. **FIXE** le montant de l'enveloppe budgétaire 2017 pour les travaux de rénovation programmée et les éventuels travaux de rénovation suite aux visites de maintenance de l'éclairage publique à 1 000,00 €.
6. **ADOpte** les tarifs 2017 pour la salle polyvalente de Fontaines comme suit :

*Annule et remplace la délibération n°2016-12-187 du 15 décembre 2016.*

SALLE POLYVALENTE	VOTE 2017	
	HORS COMMUNE	COMMUNE
	Tarifs 2017	Tarifs 2017
<b>SALLE 1</b>		
Vin d'honneur préfou - réunion	107.00 €	54.00 €
utilisation week-end	261.00 €	130.00 €
utilisation journée en semaine	131.00 €	66.00 €
journée suppl après loc week-end	197.00 €	98.00 €
<b>SALLE 2</b>		
Vin d'honneur préfou	65.00 €	32.00 €
utilisation week-end	107.00 €	54.00 €
utilisation journée en semaine	61.00 €	30.00 €
journée suppl après loc week-end	91.00 €	45.00 €
réunion	33.00 €	GRATUIT
<b>SALLE 1 ET 2</b>		
utilisation semaine	180.00 €	90.00 €
utilisation week-end	335.00 €	168.00 €
journée suppl après loc week-end	260.00 €	100.00 €

MENAGE	si ménage mal fait, facturation au prorata du temps passé par
DEGRADATION sur bâtiment, mobilier ou matériel mis à disposition.	si dégradation, refacturation des fournitures et réparations, et si besoin facturation du temps passé par l'agent au taux actualisé de

**Arrhes : 25% du tarif (non restitué si annulation, sauf cas de force majeure)**

**Non respect du tri des déchets : 50.00 €**

**Caution pour la location de la sonorisation : 500 €**

FORFAIT ELECTRICITE	2017
<b>SALLE 1</b>	
période hiver	26.00 €
période été	10.00 €
<b>SALLE 2</b>	
période hiver	10.00 €
période été	7.00 €
<b>VAISSELLE</b>	0.30 €

REPLACEMENT VAISSELLE :	2017
Assiette	2,35 €
Couteau	1,80 €
Tasse à café – verre à champagne	1,30 €
Verre vin rouge-blanc ou digestif	1,00 €
Verre à bar	1,00 €
Couteau à pain	3,00 €
Fourchette et cuillère	1,80 €
<b>TABLE</b>	130,00 €
<b>Chaise ou bancs</b>	30,00 €

Pour les associations communales :

- gratuité pour les Assemblées Générales ou les réunions sans repas, y compris les frais d'électricité.
- gratuité pour les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire des écoles publiques et privées, y compris les frais d'électricité.
- et une utilisation annuelle gratuite au choix de la salle : sauf deux utilisations annuelles pour les associations fusionnées ou qui fusionneront, à ce jour : l'Association des Parents d'élèves du RPI Doix lès Fontaines-Montreuil et le Comité des fêtes de Doix lès Fontaines. Les frais d'électricité et la vaisselle sont facturés en sus, y compris pour les utilisations gratuites.

7. FIXE les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour le centre de loisirs comme suit :

*Annule et remplace la délibération n°2016-12-194 du 15 décembre 2016.*

### TARIFS MERCREDIS ET PETITES VACANCES

#### TARIFS JOURNEE

Coefficient	CAF	MSA
0-500	6.88	11.12
501-700	9.12	13.36
701 -950	11.20	15.44
> ou = 951	13.20	17.44
Autres régimes	13.20	17.44

#### TARIFS DEMI JOURNEE SANS REPAS

Coefficient	CAF	MSA
0-500	3.44	5.56
501-700	4.56	6.68
701 -950	5.60	7.72
> ou = 951	6.60	8.72
Autres régimes	6.60	8.72

#### TARIFS DEMI JOURNEE AVEC REPAS

Coefficient	CAF	MSA
0-500	5.44	7.56
501-700	6.56	8.68
701 -950	7.60	9.72
> ou = 951	8.60	10.72
Autres régimes	8.60	10.72

**DECIDE** d'appliquer pour les dépassements d'horaire, une majoration de 2 € pour 10 mn supplémentaires.

8. DECIDE de prendre en charge la location de la salle polyvalente de Montreuil pour un montant de 399,00 € pour l'organisation du Réveillon par le Comité des fêtes.
9. DECIDE du principe de l'octroi de cadeaux aux agents à l'occasion d'évènements familiaux et fixe un montant maximum de 400,00 €.
10. ÉMET un avis très défavorable à la proposition de l'Inspection Académique à savoir : retrait d'un 8<sup>ème</sup> emploi d'enseignant en élémentaire à l'école de Doix en prévision d'un effectif de 162 élèves pour 8 classes.
11. DECIDE de retenir l'offre la plus intéressante pour la vente du site de l'ancienne école maternelle sis à Fontaines pour 145 000,00 € net vendeur.

*Fait à Doix lès Fontaines, le 30 Janvier 2017*  
*Le Maire,*  
*Lionel PAGEAUD*

